

Accord gagnant pour les grévistes de l'Hôtel Adagio Vieux-Port (Marseille 2°), au sixième jour de lutte !

Les femmes de chambre de l'hôtel Adagio Vieux-port, en grève depuis le 29 juin, viennent d'obtenir, mardi 04 juillet, un accord avec leur employeur, le sous-traitant PLD, actant de belles avancées salariales. Le travail va reprendre sur le site, demain, mercredi 05 juillet.

Le protocole de fin de conflit acte : *augmentation des qualifications dans la grille conventionnelle des salaires (passage des AS1 en AQS1, des AS3 en AQS3 et la gouvernante en MP1) ; création d'une prime de panier journalière à 4€/net ; mise en place échelonnée d'une prime de fin d'année égale à 60 % du salaire ; embauche d'une salariée en CDD en CDI.*

La CNT Solidarité Ouvrière remercie l'ensemble des soutiens du mouvement qui sont venus sur le piquet de grève ou ont participé à la caisse de grève. La solidarité interprofessionnelle est toujours un élément déterminant !

Depuis 2 ans, les conflits s'enchaînent et se ressemblent dans la sous-traitance hôtelière marseillaise avec toujours la victoire au bout de la lutte pour les travailleurs-euses mobilisé-e-s. Conditions de travail, salaires, respect des droits et de la dignité : **les plus précaires ont donné le signal, il est temps que ces mouvements courageux et déterminés fassent des émules** dans l'ensemble d'une industrie touristique marseillaise en pleine expansion !

Au-delà, cette victoire démontre que **l'organisation syndicale à la base et les luttes locales offensives sont un élément de réponse à la casse programmée du droit du travail**. Si M. Macron et M. Gattaz rêvent d'un droit du travail à la carte dans chaque entreprise, le rapport de force collectif sera la meilleure réponse des travailleurs-euses !

L'exploitation et le mépris ça suffit ! Seule la lutte paie !

Solidarité avec les grévistes !

6 jours de grève ça pèse sur un petit salaire ! La CNT Solidarité Ouvrière appelle à poursuivre la solidarité financière avec les grévistes de l'ADAGIO Vieux-Port, en participant à la caisse de grève en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/o14ofqhi>

